



## HISTOIRE de Notre-Dame de Délivrance et de la Ceinture de la Sainte-Vierge à QUINTIN (Côtes-d'Armor)

**ORIGINE.** – La Ceinture de la Sainte Vierge, conservée à Quintin, fut, d'après la tradition, apportée de Terre-Sainte ; vers 1252, par Geoffroy Botherel Seigneur de Quintin.

Issu des anciens Rois de Bretagne, il était fils d'Alain, comte de Penthièvre et de Goëlo, et frère d'Henri d'Avaugour. Les deux frères prirent la croix et accompagnèrent le roi Saint-Louis à la 7<sup>ème</sup> et avant-dernière Croisade. Ils devaient finir leurs jours comme moines franciscains dans le même monastère, fondé par Henri d'Avaugour, en 1261, les Cordeliers de Dinan, où ils furent inhumés en 1274 et 1281.

Geoffroy Botherel tenait sans doute la précieuse relique de l'ancien Évêque de Nantes, Robert de Saintonge, Patriarche de Jérusalem.

Cette origine était attestée par des actes authentiques conservés jusqu'à l'incendie de 1600, dans le trésor de la Collégiale de Quintin.

**LA DÉVOTION DU PASSÉ.** – La dévotion populaire s'attacha aussitôt à cette insigne relique, dont des miracles signalés confirmèrent l'efficacité. Des pèlerins de marque tinrent à la vénérer à l'égal du peuple chrétien local.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, SAINT-YVES vint s'agenouiller dans la modeste chapelle, dont Geoffroy Botherel avait fait comme un reliquaire de la Ceinture de Marie.

En 1418, SAINT VINCENT FERRIER s'arrêta à Quintin. Lui aussi vénéra l'Insigne relique, après avoir évangélisé le peuple.

On sait que la Bienheureuse FRANCOISE D'AMBOISE duchesse de Bretagne, sollicita et obtint en 1451 une portion de la sainte relique.

**INCENDIE DE 1600.** – Le 8 Janvier 1600, un violent incendie réduit en cendres le trésor de la Collégiale, où la Ceinture était soigneusement gardée. Parmi, les ruines, on trouva, avec le corps du chanoine sacristain, Messire Jacques Rault, des morceaux de cuivre, d'argent, de plomb et d'étain fondu : calices, ostensoirs, reliquaire, tout était détruit. Quintin avait perdu son trésor.

On ne pouvait humainement conserver aucune espérance.

Quelques jours plus tard, le clerc tonsuré Julien Pichon était occupé à remuer les cendres et enlever les décombres. Tout à coup, il pousse un cri et appelle son oncle, dom Charles Pichon, le nouveau sacristain. La Ceinture est là au milieu des charbons, encore embrasés, intacte et seulement roussie légèrement à l'une de ses extrémités. « A cette vue, nous dit le témoin lui-même, mes cheveux se dressèrent sur ma tête tant je fus étonné par la grandeur du miracle » C'était le 18 Janvier. Le lendemain, on organisa une grande procession d'action de grâces.

En 1611, Mgr Melchior de Marconnay, Évêque de Saint-Brieuc, fit ouvrir sur ce miracle une enquête solennelle et minutieuse, dont les pièces originales existent toujours dans les archives paroissiales.

**ORDONNANCE DE LOUIS XIII.** – Depuis longtemps, les femmes enceintes demandaient à la précieuse relique une efficace protection contre les périls de la maternité. Elle était portée à domicile et souvent fort loin. Il arriva qu'un zèle indiscret et de coupables larcins la réduisirent un peu plus chaque jour. L'Évêque de Saint-Brieuc s' alarma et ordonna qu'elle ne quitterait plus la Collégiale. De son côté, le Roi Louis XIII écrivait à son Sénéchal de Goëlo de veiller à l'exécution de l'ordonnance épiscopale : « Il est de votre devoir, disait le pieux monarque, d'employer votre autorité à la conservation d'une si précieuse relique et de mettre ordre à ce qu'elle soit gardée avec le respect et l'honneur qui lui sont dus. » (Ordonnance du 12 avril 1641).

Depuis cette époque, comme compensation, on prit l'habitude d'envoyer aux mères chrétiennes des RUBANS BÉNIS, mis en contact avec la sainte relique.

**RÉVOLUTION DE 1789.** – En 1790, la châsse d'argent qui contenait la Ceinture fut envoyée au creuset. Mais heureusement la Ceinture avait été sauvée et soustraite à la profanation. Après la tourmente révolutionnaire, lorsque le dernier Doyen du Chapitre de la Collégiale, M. Souvestre, revenu de l'exil, put reparaitre au milieu de son troupeau, il reçut le précieux dépôt de la main fidèle qui l'avait gardé et il en constata l'authenticité.

**ASPECT ACTUEL.** – Elle se présente actuellement sous la forme, d'un tissu réticulé, d'un réseau léger, à mailles inégales, de fils de lin gris d'une longueur de 8 cm. sur une largeur un peu moindre. Mais, comme on l'a dit plus haut, elle était certainement plus ample à l'origine.

Elle est maintenant conservée dans un splendide MÉDAILLON en or cisèle et orné de pierres, précieuses qui, le jour du grand Pardon, prend place dans un magnifique RELIQUAIRE d'argent doré, chef-d'œuvre d'orfèvrerie, porté en procession par 4 femmes.

**BASILIQUE NOTRE-DAME DE DÉLIVRANCE.** – La vieille Collégiale a fait place à une très belle église gothique construite de 1883 à 1887, en l'honneur de Notre-Dame de Délivrance. Car de temps immémorial, en même temps que la Ceinture et en relation avec elle, les mamans vénéraient la Vierge-Mère et sa statue naïve érigée sous le porche de l'église : ils la dénommèrent tout naturellement Notre-Dame de Délivrance. C'est ainsi que tous les hommages rendus, à Quintin, à la Sainte Vierge depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle vinrent se centrer sur cette image et sur cette sainte Relique.

Cette église, longue de 67 mètres, large de 27 mètres, a les dimensions et la beauté d'une cathédrale. CONSACRÉE en 1930, elle fut érigée en 1933 en BASILIQUE MINEURE : écrin merveilleux pour Notre-Dame de Délivrance, qui mérita d'être elle-même COURONNÉE en 1934.

**LA DÉVOTION CONTEMPORAINE.** – C'est dans ce vaste édifice que les pèlerins viennent en foule vénérer la Ceinture de Notre-Dame de Délivrance pendant toute l'année, particulièrement le jour du Grand Pardon fixé au 2<sup>ème</sup> dimanche de mai.

Quant à ceux qui ne peuvent entreprendre un long voyage pour satisfaire leur dévotion dans le sanctuaire même de Notre-Dame de Quintin, ils ont toutes facilités pour se procurer des CEINTURES BÉNITES : elles portent, avec le cachet de Notre-Dame, l'attestation qu'elles ont été bénites et mises en contact avec la sainte Relique.

Ces rubans de coton font 1,20 m de long sur 2 cm de large environ. Ils sont expédiés dans une enveloppe ordinaire et se portent en sautoir, à la manière d'un scapulaire, ou de toute autre manière commode.

Ils furent répandus à profusion dans la cité quintinaise à l'occasion du choléra en 1867. LES FUTURES MAMANS en sont les principales clientes. Mais les autres FIDÈLES y ont recours aussi avec confiance dans les dangers du corps et de l'âme, en toute circonstance. Au départ pour la guerre, en 1914, en 1939, les SOLDATS n'ont pas hésité à s'en munir, comme d'un gage de protection maternelle.

Actuellement, on en demande chaque jour de toutes les parties de la France, mais aussi de l'étranger, de la Belgique, des États-Unis, etc.

De nombreux TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE venus de toutes parts, et religieusement conservés attestent que Notre-Dame de Délivrance protège d'une façon merveilleuse tous ceux qui l'invoquent avec confiance. Des grâces signalées ont été obtenues, dont quelques-unes peuvent être appelées à bon droit de véritables miracles. (voir celui reçu en 2008)

Évidemment, ces rubans ne sont pas des « rubans magiques », ils ne sont pas des talismans, qui agissent par eux-mêmes toujours et à coup sûr. On doit prendre garde de leur donner un caractère superstitieux. Mais ils veulent matérialiser la confiance que l'on met en la puissante intercession de Marie près de son Fils Jésus. Une piété éclairée, faite de foi et de confiance, y voit une dévotion saine, analogue à celle d'une médaille.

**CONFRÉRIE NOTRE-DAME DE DÉLIVRANCE.** – Pour grouper tous les fidèles de Notre-Dame et maintenir le culte de la Relique de la Ceinture, une Confrérie fut érigée canoniquement en 1905 dans l'église de Quintin.

Elle comprend maintenant plusieurs associés qui ont part à perpétuité aux prières communes.

Chaque Associé reçoit, une image-souvenir en couleurs, qui donne la prière recommandée : « Ô N.-D. de Délivrance protégez-nous maintenant et à l'heure de notre mort. »

Tous les fidèles peuvent en faire partie, moyennant une offrande.

– Les inscriptions ne sont jamais collectives, mais personnelles et nominatives.

IMPRIMATUR :

Saint-Brieuc, le 3 septembre 1963

X. d. PONTBRIAND, Vic. Général

Mis à jour le 8 février 2010, Yves POILVET +

NOTA : Ceux qui demandent la Ceinture peuvent faire une offrande à N.-D. de Délivrance.

- Pour l'obtenir s'adresser à :  
Mr le Curé, 9 rue Notre Dame, 22800 QUINTIN  
(CCP 117.68 N Rennes)
  
- De même que pour :  
L'inscription à la Confrérie  
L'abonnement à la revue mensuelle : « Semailles Nouvelles » (17 €, port inclus)  
Offrir des honoraires de messe (16 €) ou neuvaine...  
Offrir un cierge neuvaine (8 €)  
Demander un article de piété (chapelet, médailles, ...)

Bien vouloir ajouter les frais d'expédition de ce que vous demandez et une enveloppe timbrée.

---

# GRAND PARDON DE NOTRE-DAME DE DÉLIVRANCE

## le 2<sup>ème</sup> dimanche de mai

---

### **UN TÉMOIGNAGE D'ACADÉMICIEN**

#### ***en faveur de la dévotion à Notre-Dame de Délivrance***

C'est celui de Paul CLAUDEL, ancien ambassadeur, entré en 1946 à l'Académie Française.

Il écrivait de Prague, le 5 Juin 1911, à son ami Jacques RIVIÈRE, qui lui annonçait sa joie d'être bientôt père pour la première fois :

*« Je suis ému de la nouvelle que vous me donnez, Que Dieu et Notre-Dame protègent votre chère jeune femme ! Dans ma famille, toutes les femmes dans cette position demandent un ruban bénit dans un vieux couvent de Bretagne dont je puis vous donner l'adresse et jamais elles n'ont eu d'accidents... »*

*« Voici l'adresse du ruban, Ecrire à M. le Curé de Quintin (Côtes-du-Nord). J'espère que l'acte de naïve confiance de Mme Rivière en la Sainte Vierge ne sera pas déçu, pas plus que le nôtre ne le fut jamais... ».*

Tout le monde peut lire ce témoignage autorisé dans la célèbre Correspondance de ces deux grands chrétiens qui a été publiée en 1926 chez Plon-Nourrit, dans la Collection du « Roseau d'Or » (p, 231 et 234).